

Chennevières, cité dortoir en construction.

Pour masquer toutes les incohérences et zones d'ombres de ses projets et faire oublier ses promesses et discours, le maire, depuis bien longtemps, ne répond plus à nos questions. Difficile donc d'avoir des explications sur ses nouvelles zones bleues dans des quartiers où personne ne comprend leur utilité, difficile de comprendre la nouvelle sectorisation de l'école Doré qui va accélérer l'ouverture de nouvelles classes dans les écoles Tillion et Moulin à vent, difficile aussi de comprendre le déclassement de terrains de la ville pour les céder à des promoteurs au détriment d'équipements et de services pour les Canavérois. La seule chose que l'on comprend c'est que Chennevières continue inexorablement sa marche vers le statut de cité dortoir.

2022 sera donc l'année de la grande braderie des biens de la commune : l'école avenue du Bois, 1.500 m² vendu à un promoteur pour un immeuble de 25 logements ; les 32.000 m² du centre Jean Moulin et de la Maison des familles déclassés du domaine public pour être vendus en tout ou partie ; l'école Corot et sa parcelle de 6.400 m² déclassées également pour être vendues alors que JP Barnaud promettait en 2020 de rendre l'espace attractif, d'installer de nouveaux équipements et d'agrandir le parc... Enfin, la parcelle qui comprend le Foyer de l'âge d'or et le parc Corot est également déclassée du domaine public. Alors évidemment quand on lui pose la question en conseil municipal en reprenant ses propos de campagne, le maire dit qu'il ne répondra pas, na !

De grands projets d'aménagement sont en cours en mairie, nous avons demandé en conseil municipal à en connaître ne serait-ce que les grandes lignes ; ce n'est pas le sujet nous répond-on. Nous avons aussi demandé qu'une commission d'urbanisme puisse se tenir pour échanger et discuter ces sujets qui intéressent tous les canavérois : la réponse du maire fut qu'une commission ne sert à rien, qu'il décide seul.

Peut-être aurons-nous quelques éclaircissements lors du vote du budget 2022 !

MC. DIRRINGER, J. RAPTI, C. BORDUY, JL. DOUBLET, L. GRANDJEAN, E. PUPPO, O. LOUAIL

<https://www.aechennevieres.fr/>